



Gestion durable de la plaine de la Brague

Conseil communautaire du 16 novembre 2020

- 1. Les démarches réalisées sur le secteur de la Plaine de la Brague**
- 2. L'action foncière et les engagements financiers**
- 3. Les travaux d'entretien / restauration réalisés**
- 4. Le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)**
- 5. La réflexion sur la suppression des buses de l'Autoroute A8**
- 6. Le Plan-guide d'aménagement et de développement durable**
- 7. Actions 2021**

1. Les démarches réalisées sur le secteur de la Plaine de la Brague

ETAT

- **Fermeture administrative des campings ;**
- **Engagement de la révision des PPRI en vigueur depuis 1998 ;**
- **Mobilisation Fonds Barnier pour le rachat/démolition avec les communes d'habitats très vulnérables où des reconversions s'imposent;**
- **Recensement des infractions d'urbanisme constatées ;**
- **Abandon du projet d'échangeur autoroutier de Biot envisagé sur le secteur et création d'un COPIL Brague-buses de l'A8.**

1. Les démarches réalisées sur le secteur de la Plaine de la Brague

CASA

- **L'étude de réaménagement hydraulique et de requalification environnementale de la Brague (lancée avant les inondations) est réorientée avec des objectifs plus ambitieux à long terme ;**
- **L'avenant au PAPI CASA est adopté en décembre 2019 : il passe de 11,6 M€ à 23,7M€ (+12,1 M€);**
- **Un plan-guide d'aménagement et de développement durable de la plaine de la Brague est engagé pour être intégré dans les PLU des communes d'Antibes et de Biot (OAP)**
- **Engagement d'une étude de potentiel agricole avec la Chambre d'Agriculture 06.**
- **Mise en œuvre taxe GEMAPI pour financer les opérations de lutte contre les inondations et la gestion des milieux aquatiques**
- **Révision du SCOT intégrant les orientations & réflexions sur la plaine**

Conservatoire du Littoral

- **Définition d'un périmètre autorisé d'intervention de 47 hectares, le « Cœur de Nature » de la Plaine de La Brague;**
- **Premières acquisitions lancées.**

2. L'Action Foncière réalisée

Ville de Biot

11,1 M€ d'acquisitions foncières et de démolitions dans le cadre du Fonds Barnier

Ville d'Antibes

6,1 M€ d'acquisitions foncières et démolitions dans le cadre du Fonds Barnier

CASA

8,4 M€ Acquisitions CASA : 15 000m²

(Hameau Brague, Vallons des Horts, Vallon des Clausonnes, Clos des Moulières [en cours], ...)

Conservatoire du Littoral

1^{ère} Acquisition en 2020 : 6 250m²

97 propriétés acquises à ce jour

Financements croisés : Fonds Barnier + FNADT + CRET Région Sud

2. L'Action Foncière réalisée – secteur Biot

ETAT FONCIER - PUBLIC

Foncier public (au 19/10/2019)

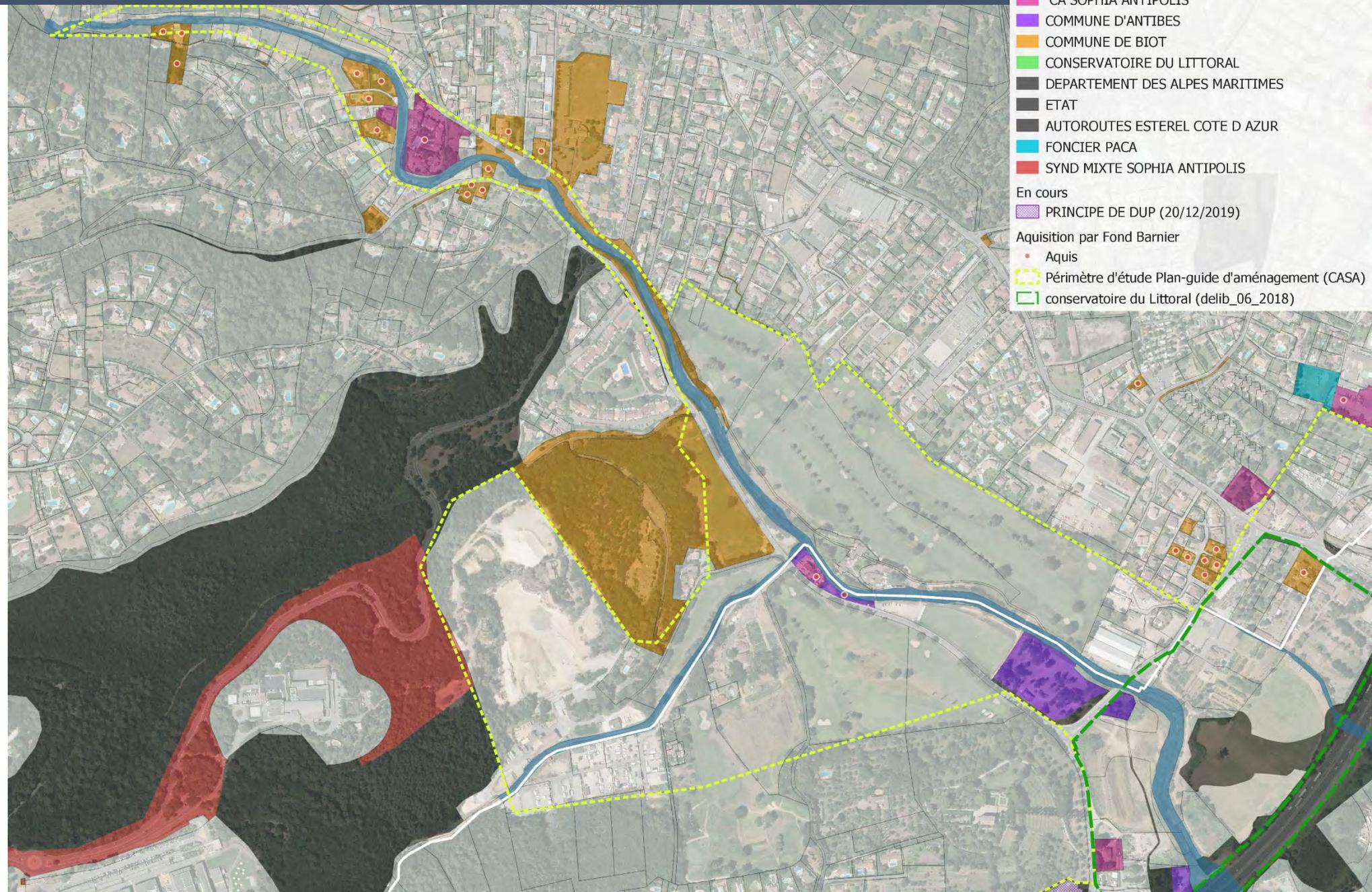
- CA SOPHIA ANTIPOLIS
- COMMUNE D'ANTIBES
- COMMUNE DE BIOT
- CONSERVATOIRE DU LITTORAL
- DEPARTEMENT DES ALPES MARITIMES
- ETAT
- AUTOROUTES ESTEREL COTE D AZUR
- FONCIER PACA
- SYND MIXTE SOPHIA ANTIPOLIS

En cours

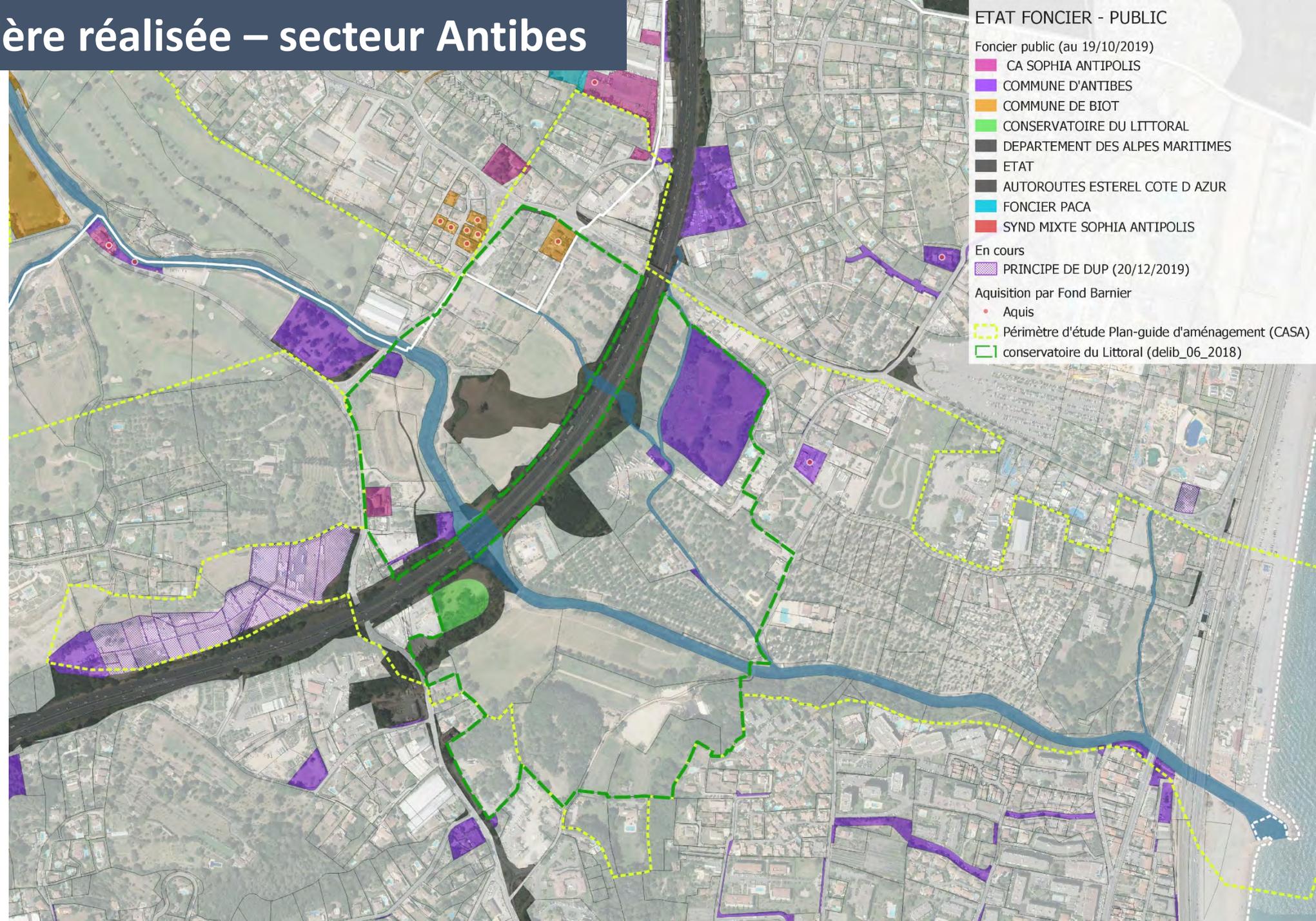
- PRINCIPE DE DUP (20/12/2019)

Aquisition par Fond Barnier

- Aquis
- Périmètre d'étude Plan-guide d'aménagement (CASA)
- conservatoire du Littoral (delib_06_2018)



2. L'Action Foncière réalisée – secteur Antibes



2. L'Action Foncière réalisée

Intervention du Conservatoire du Littoral

Périmètre « Cœur de Nature »

- Surface 47 ha.
- Conservatoire du Littoral est bénéficiaire depuis été 2018 **d'un périmètre autorisé d'intervention** accordé par Antibes et Biot
- **Démarche amiable engagée avec les propriétaires centrée sur les parcelles les moins bâties : 1 acquisition en cours de signature.**
- **Des propositions ont été faites à 8 autres propriétaires.**

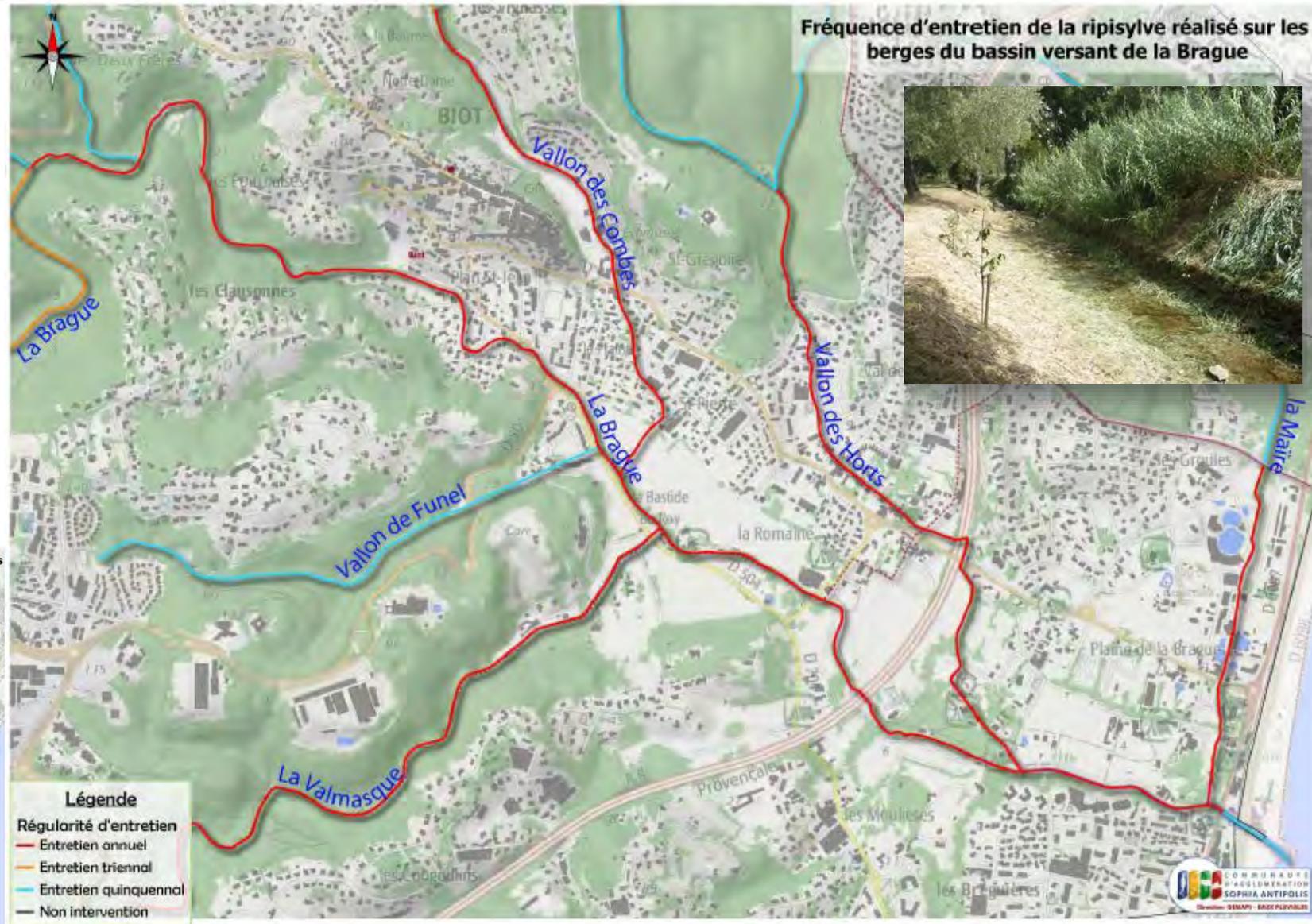
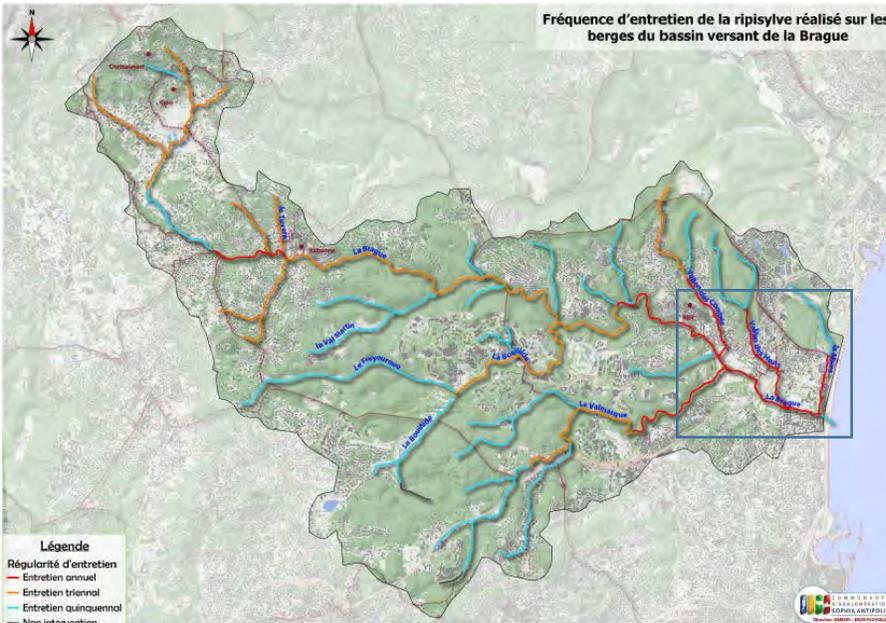


3. Les travaux d'entretien / restauration réalisés depuis 2015

Entretien annuel de la végétation sur l'ensemble des berges de la plaine de la Brague

(Entretien courant et interventions après crues)

80 k€/an



⇒ Plan de gestion des cours d'eau bassin versant de la Brague

⇒ Déclaration d'intérêt général jusqu'en 2028 sur l'ensemble des cours d'eau et vallons

3. Les travaux d'entretien / restauration réalisés depuis 2015

Travaux de protection et restauration de berges

(protection des berges en génie végétal)

500 k€



Etat initial



Etat post travaux



Aménagement à N+1

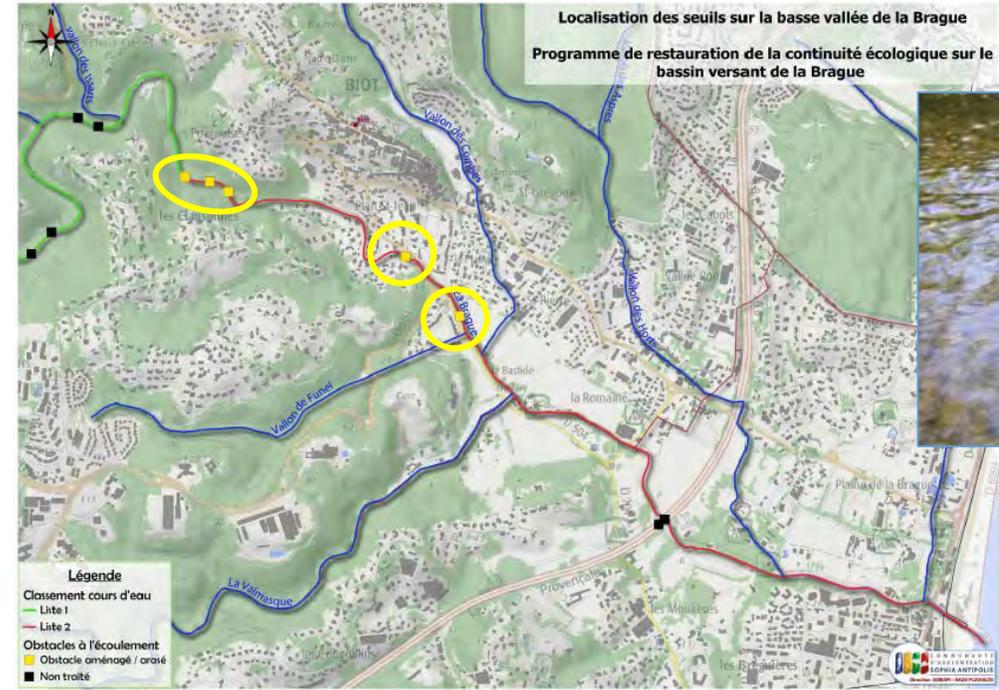
3. Les travaux d'entretien / restauration réalisés depuis 2015

Restauration morphologique du lit

Restauration de la continuité écologique pour la libre circulation piscicole et le transit sédimentaire

(Arasement de 5 seuils prioritaires)

600 k€



Etat initial
(septembre 2016)



Etat final
(novembre 2016)



Aménagement à M+6
(mai 2017)

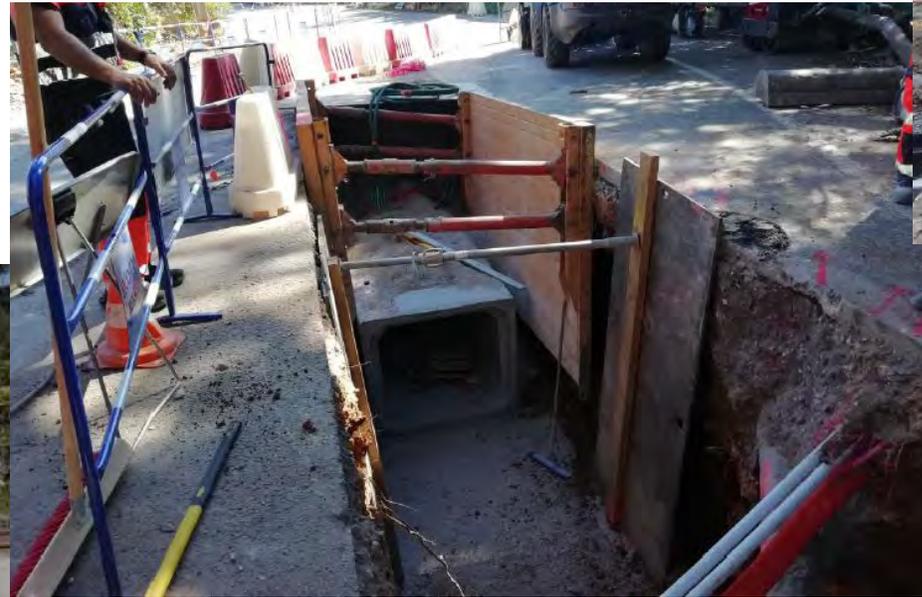
⇒ Objectif européen pour la restauration des milieux aquatiques et de la biodiversité

3. Les travaux d'entretien / restauration réalisés depuis 2015

Recalibrage du vallon des Clausonnes

Mise sous cadre du vallon avec création d'un piège à embâcles en amont et d'un exutoire dans la Brague

1 M€



Réduction vulnérabilité des biens et des personnes sur près de 2,35 ha soit :

- 18 habitations, pour une cinquantaine de personnes,
- Un central de télécommunication,
- Un tronçon de 280 m de la route des Clausonnes, voie communale et seul accès pour un bassin de population d'environ 110 personnes.

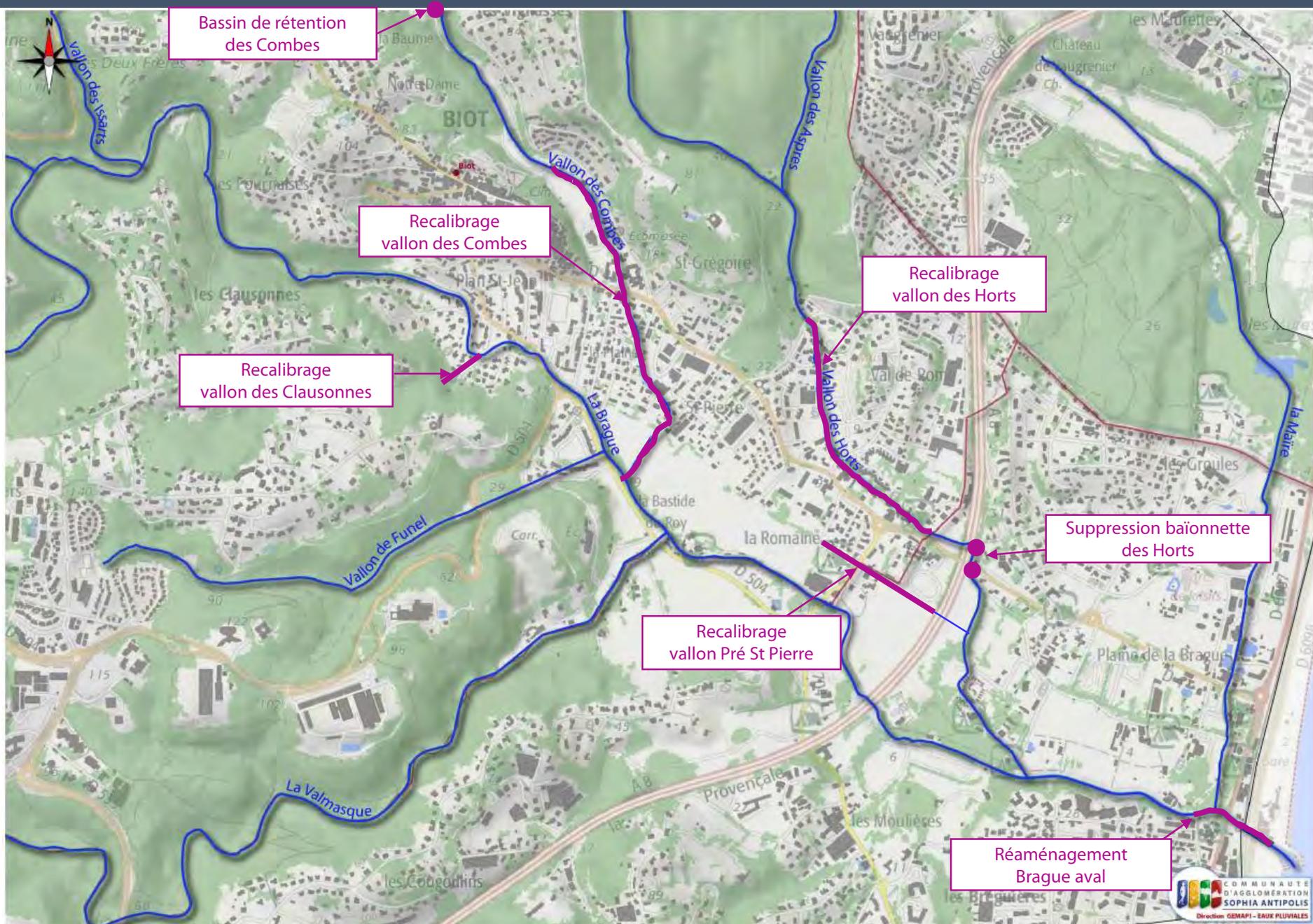
4. Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)

**Stratégie de lutte
contre les inondations
à l'échelle du bassin
versant de la Brague**

**Opérations réalisées
sur la plaine Antibes-Biot**

Réaménagement Brague aval
Suppression baïonnette des Horts
Bassin de rétention des Combes
Recalibrage vallon Pré St-Pierre
Recalibrage vallon des Combes
Recalibrage vallon des Horts
Recalibrage vallon des Clausonnes

10 M€

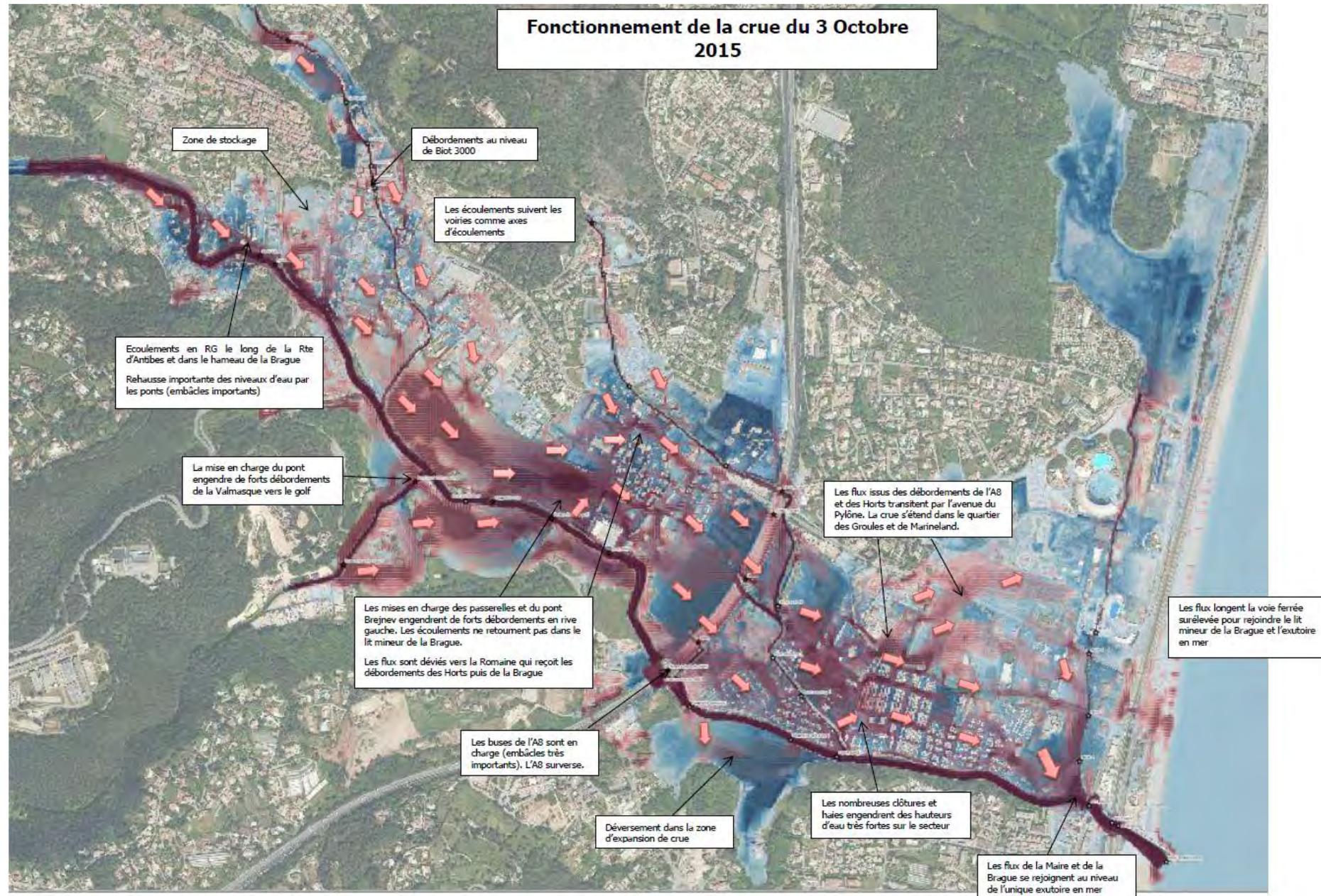


4. Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)

Actualisation du schéma directeur hydraulique

au regard de la crue du 3 octobre 2015
(crue de référence)

Programme
d'interventions
phasé dans le temps

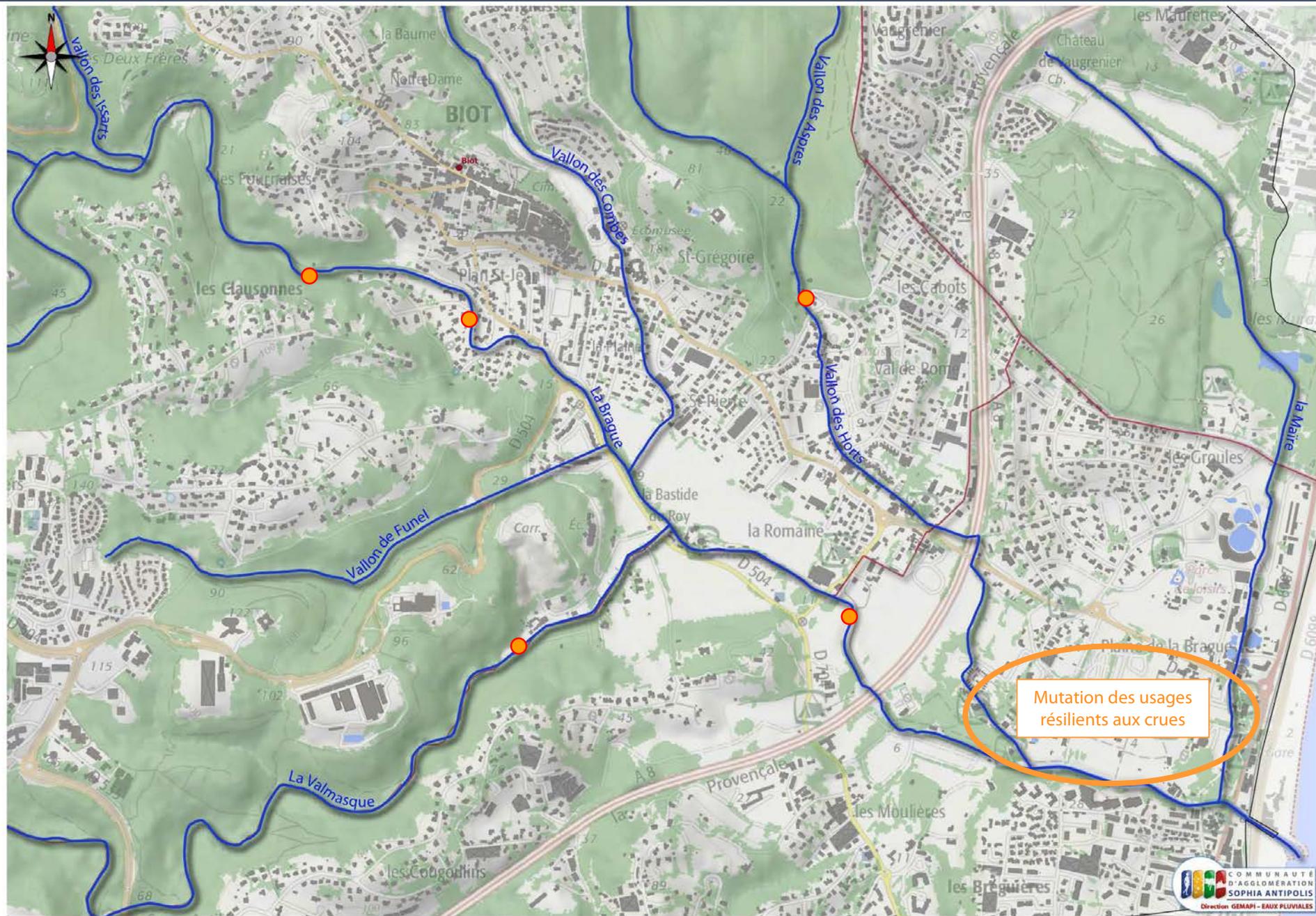


4. Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)

Actions en cours

Mutation des usages

Implantation de pièges à embâcles ●



4. Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)

Actions en cours (2020-2022)

Mutation des usages

Implantation de pièges à embâcles ●

Renaturation hameau de la Brague



4. PAPI – Renaturation méandre “Hameau de la Brague”

Un hameau construit dans l’axe d’écoulement,
très exposé aux crues
et favorisant le débordement de la Brague



Hameau de la Brague



Hauteur d’eau



>2m d’eau dans les habitations lors de la crue du 3 octobre 2015

4. PAPI – Renaturation méandre “Hameau de la Brague”

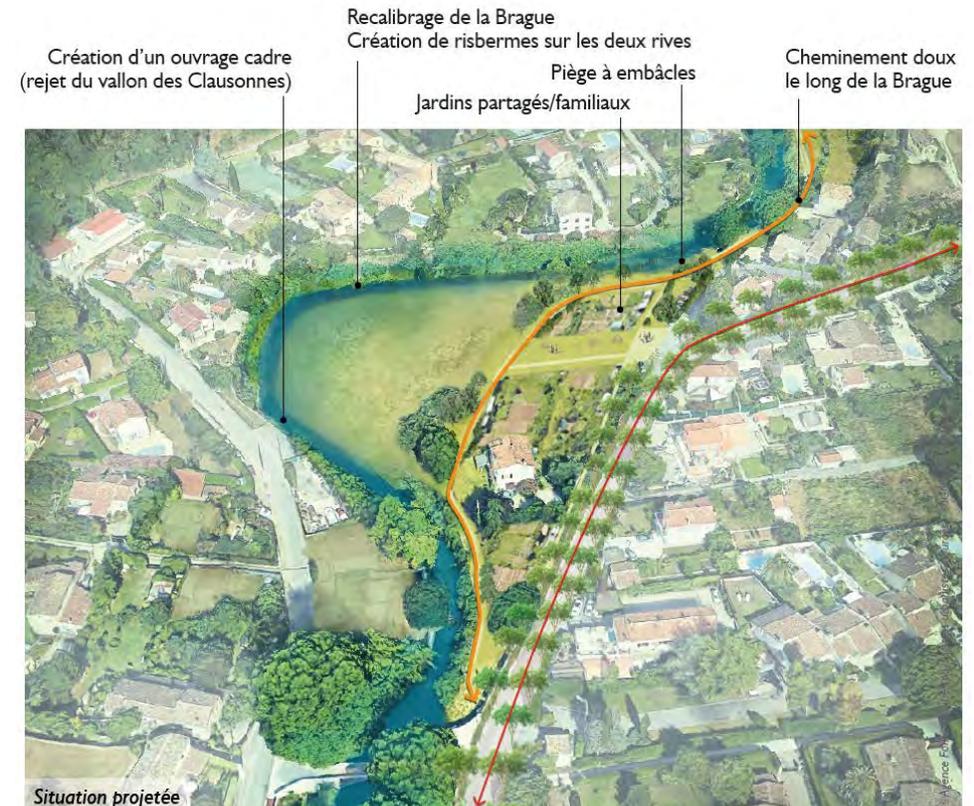
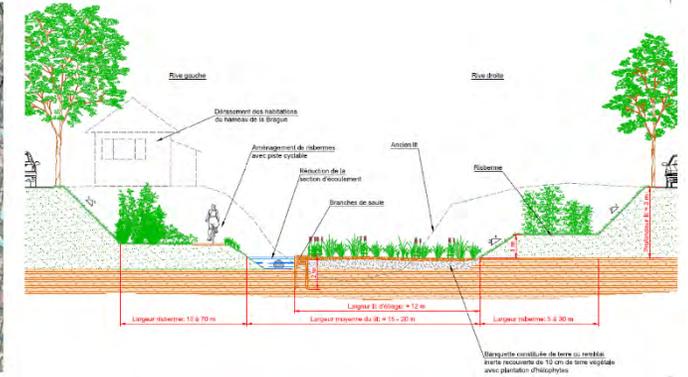
Restauration hydromorphologique du méandre de la Brague

Acquisition des parcelles
Démolition du bâti
Élargissement du lit
Création de risbermes
Renaturation du site
Cheminement piétonnier

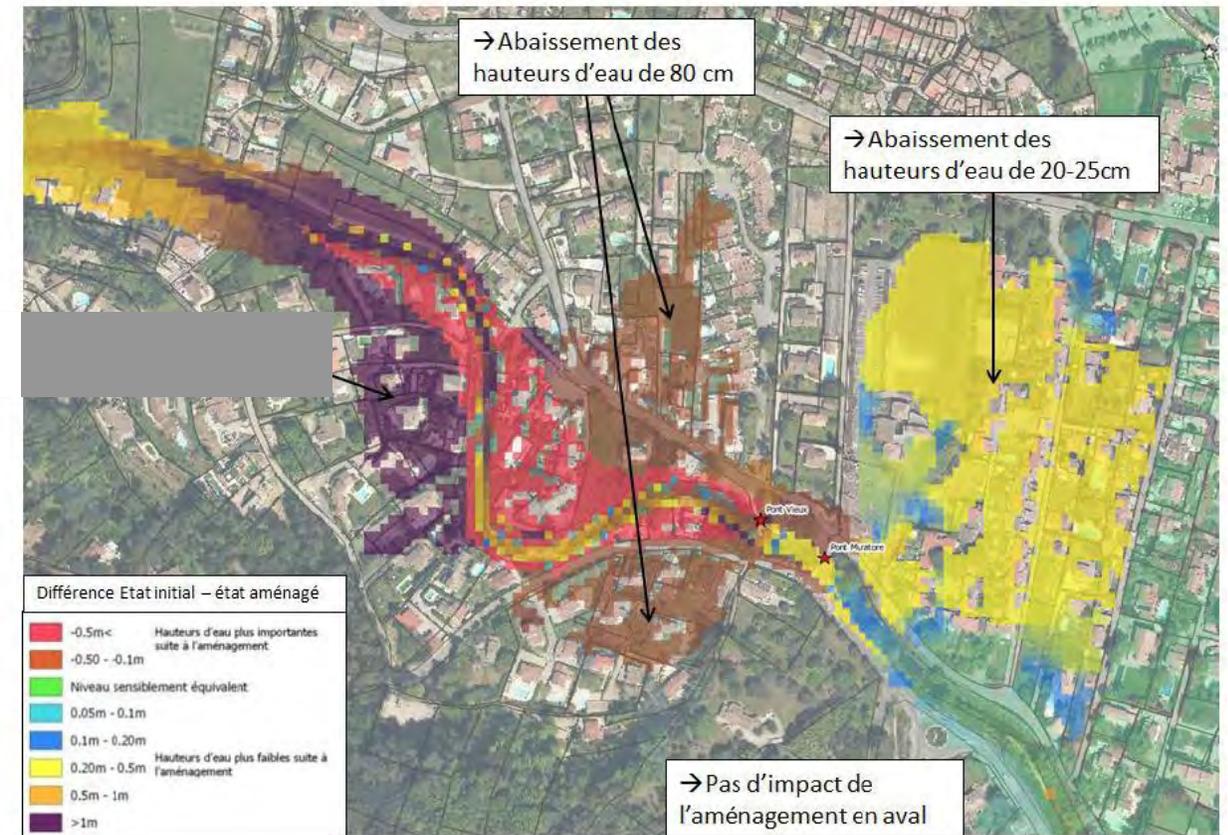
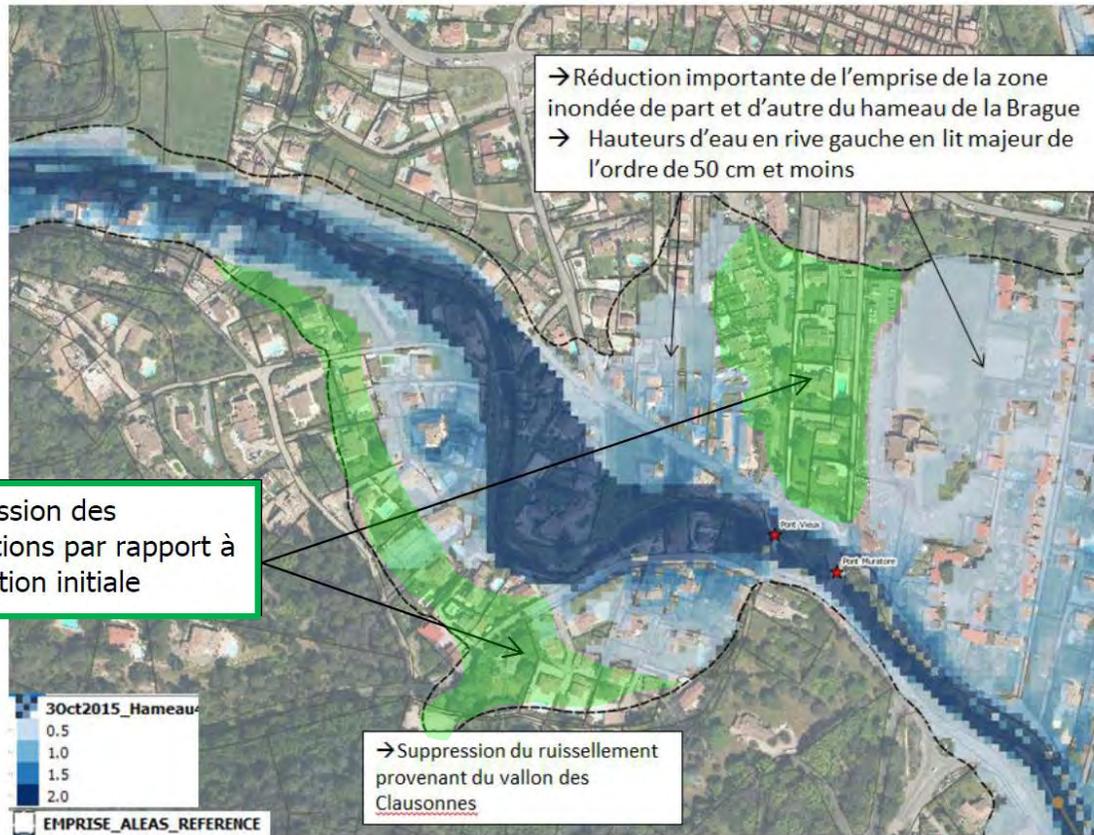
12 M€

Calendrier

2020 – Acquisition bâti
2021 – Démolition bâti
2022 – Travaux Renaturation



4. PAPI – Renaturation méandre “Hameau de la Brague”



⇒ Projet hydraulique permettant de réduire la vulnérabilité sur l’ensemble des quartiers avoisinants

4. Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)

Actions en cours (2020-2022)

Mutation des usages

Implantation de pièges à embâcles ●

Renaturation hameau de la Brague

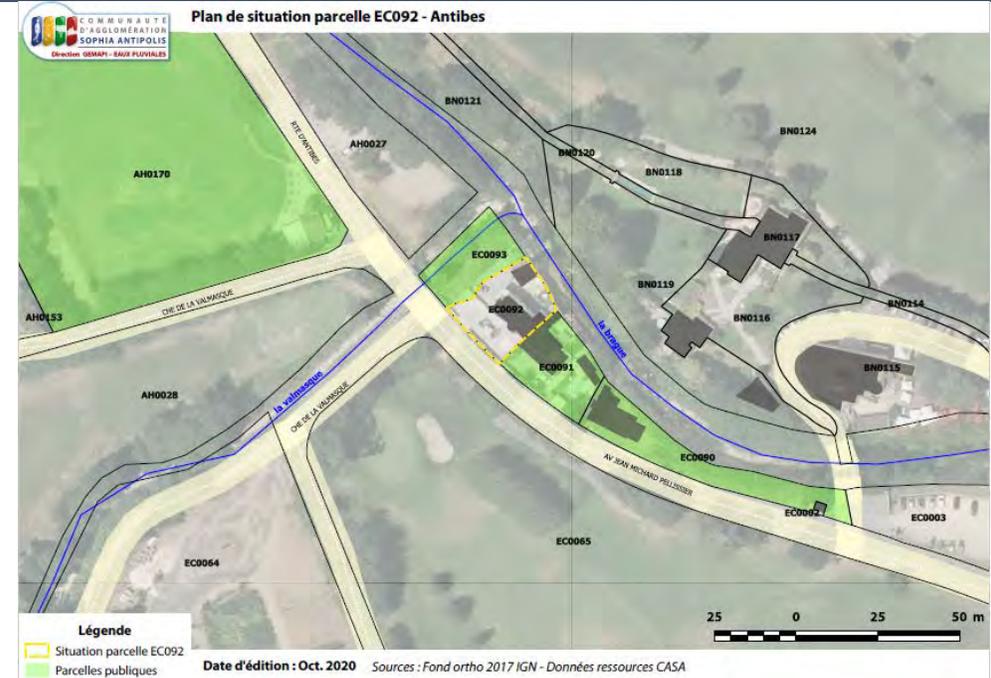
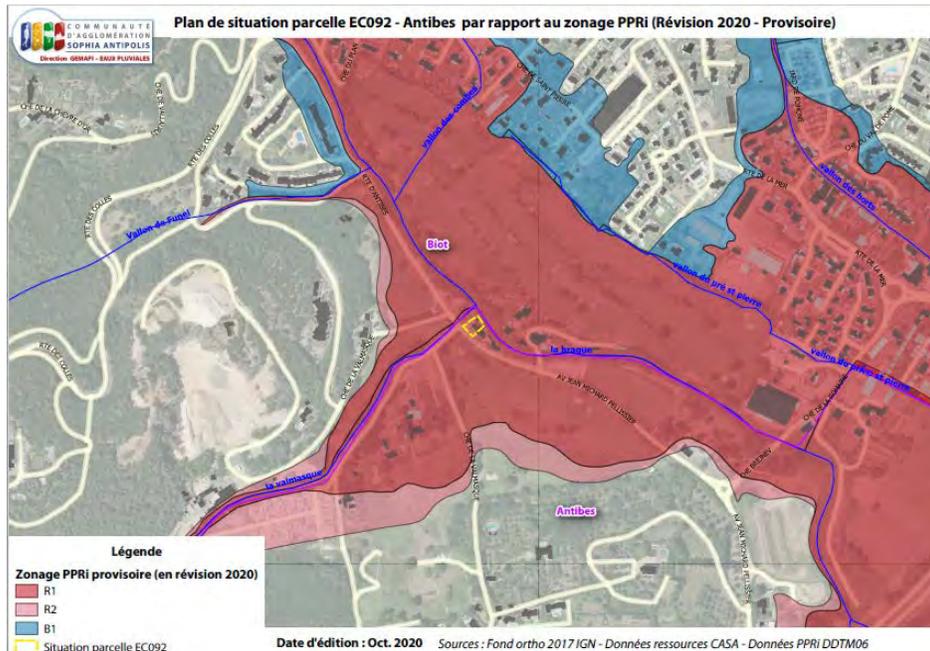
Renaturation Clos des Moulières



4. PAPI – Renaturation « Clos des Moulières »

Restauration hydromorphologique de la confluence Brague/Valmasque

- ⇒ Projet hydraulique permettant d'améliorer les écoulements sur le quartier
- ⇒ Mise en sûreté des populations très exposées au risque



4. Les travaux d'aménagement / restauration à court terme

Restauration hydromorphologique de la confluence Brague/ Valmasque

Acquisition des parcelles
Démolition du bâti
Création de risbermes
Renaturation du site
Cheminement piétonnier

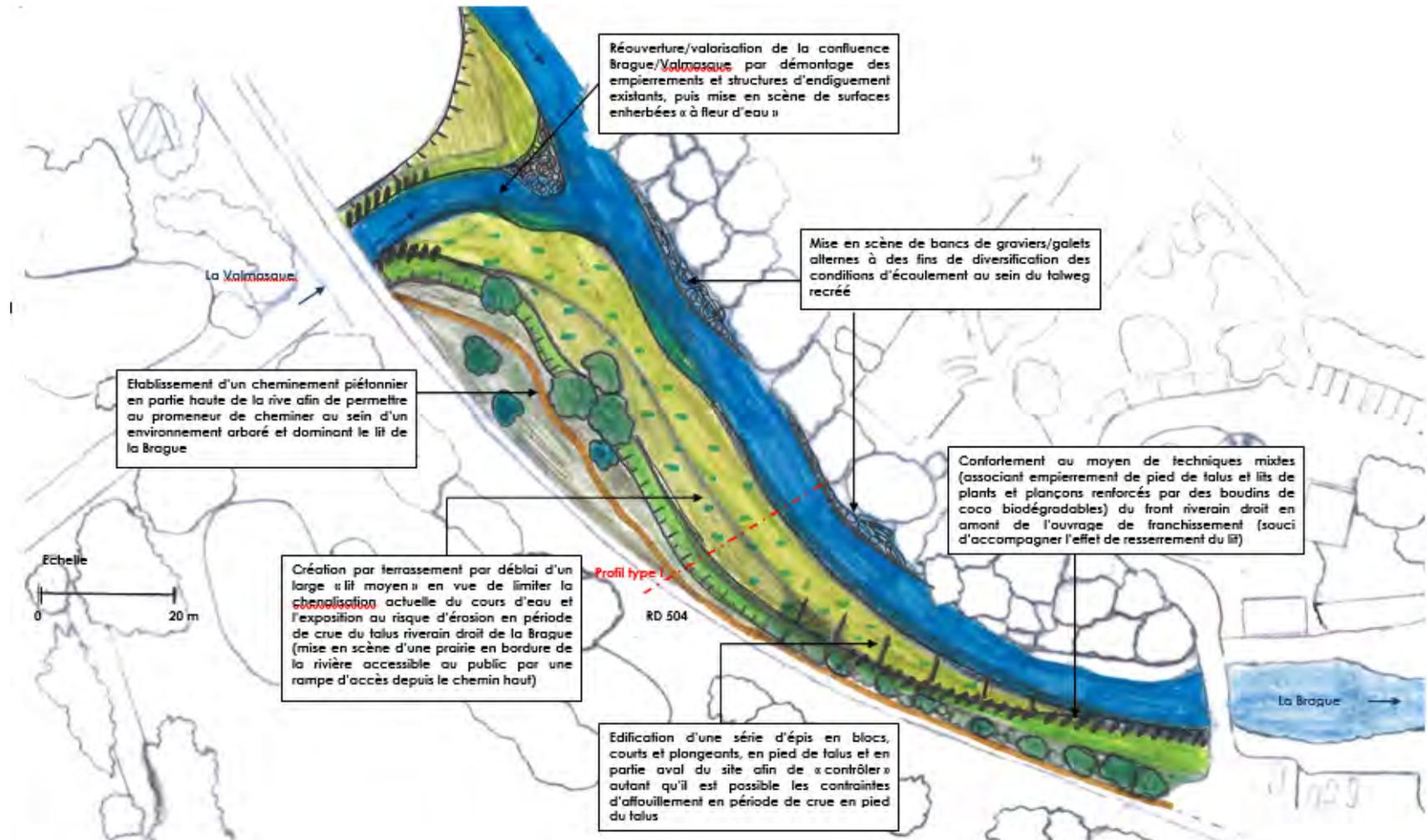
2,3 M€

Calendrier

2020 - Dernier lot en cours acquisition

2021 - Démolition bâti

2022 - Travaux Renaturation



4. Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)

Actions en cours (2020-2022)

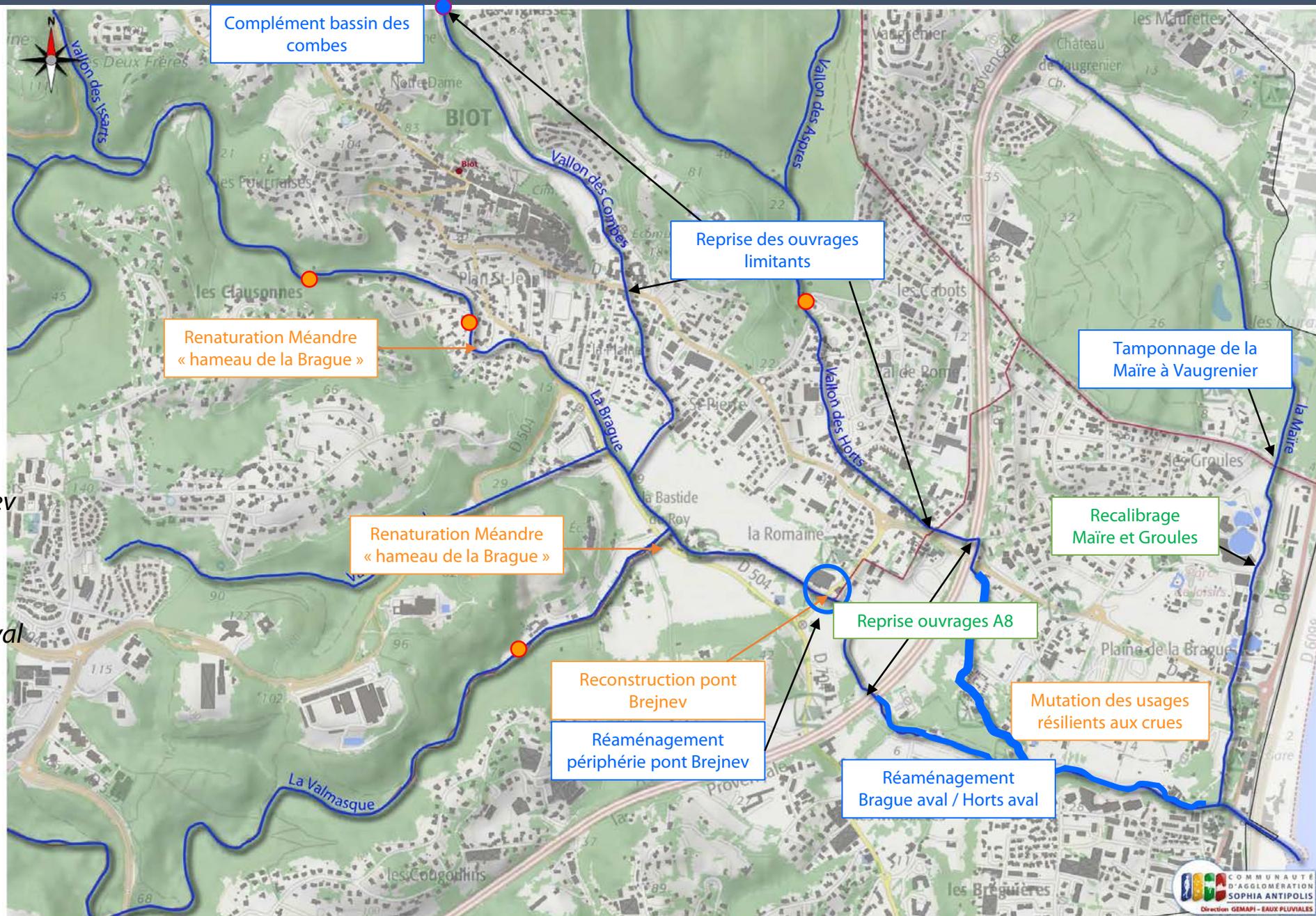
Mutation des usages
Implantation de pièges à embâcles ●
Renaturation hameau de la Brague
Renaturation Clos des Moulières
Reconstruction du pont Brejnev

Actions à venir d'ici 2030

Réaménagement périphérie pont Brejnev
Complément bassin des combes
Reprise des ouvrages limitants
Tamponnage de la Maire à Vaugrenier
Réaménagement Brague aval / Horts aval

Actions complémentaires d'autres maîtres d'ouvrage

Reprise des ouvrages de l'A8
Recalibrage de la Maire et du vallon des Groules



5. La réflexion sur la suppression des buses de l'Autoroute A8

Engagement en 2020 d'un travail avec l'Etat et ESCOTA sur la question des buses de l'A8.

Mise en place d'un COPIL pour définir un plan d'action

1^{ère} étape : Etude d'optimisation des ouvrages hydrauliques et création d'un piège à embâcles lancée en 2021



Synthèse - Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)

Opérations réalisées

Réaménagement Brague aval
Suppression baïonnette des Horts
Recalibrage vallon Pré St-Pierre
Bassin de rétention des Combes
Recalibrage vallon des Combes
Recalibrage vallon des Horts
Recalibrage vallon des Clausonnes

Actions en cours (2020-2022)

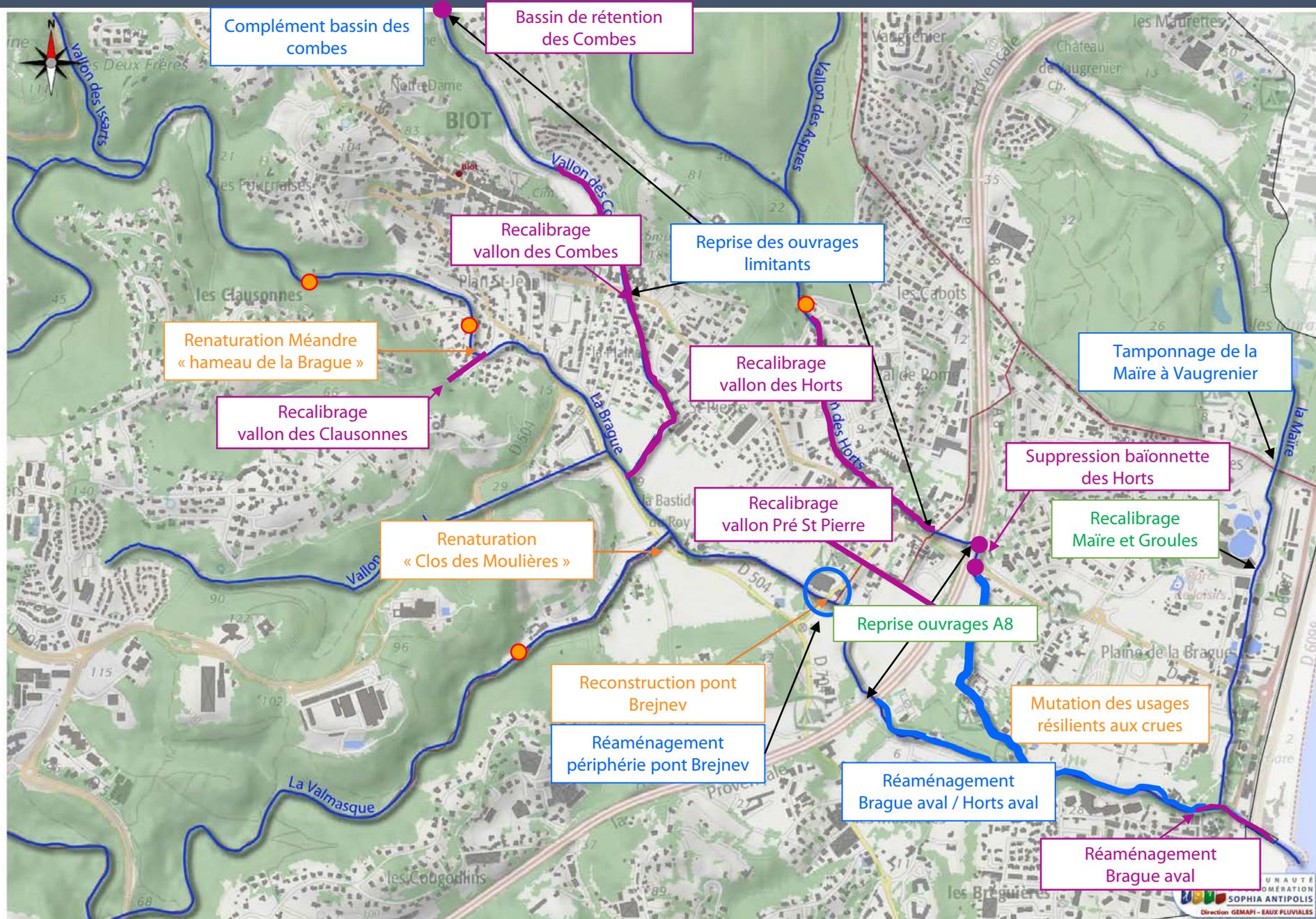
Mutation des usages
Implantation de pièges à embâcles ●
Renaturation hameau de la Brague
Renaturation Clos des Moulières
Reconstruction du pont Brejnev

Actions à venir d'ici 2030

Réaménagement périphérie pont Brejnev
Complément bassin des combes
Reprise des ouvrages limitants
Tamponnage de la Maire à Vaugrenier
Réaménagement Brague aval / Horts aval

Actions complémentaires d'autres maîtres d'ouvrage

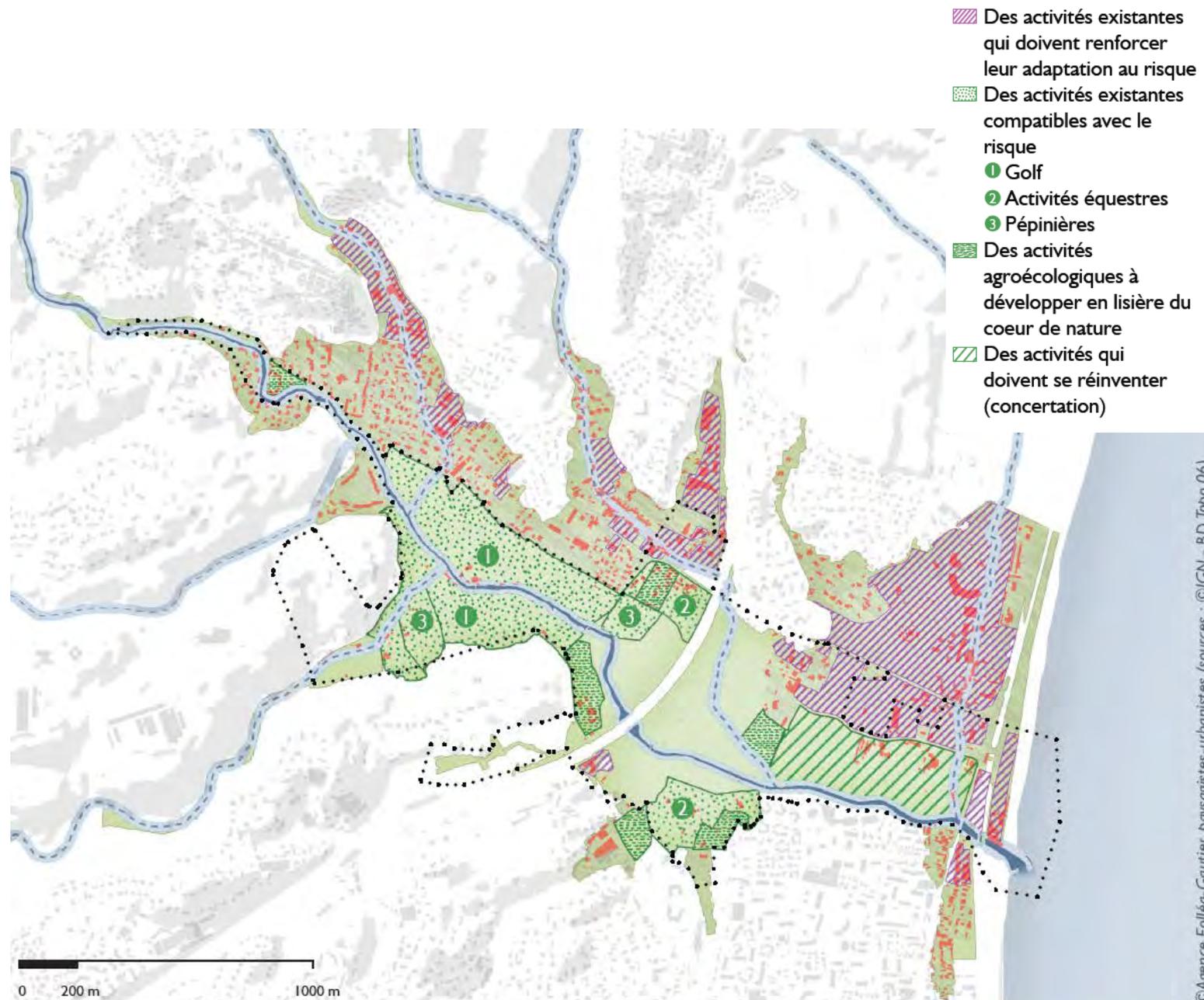
Reprise des ouvrages de l'A8
Recalibrage de la Maire et du vallon des groules



6. Le Plan-Guide d'aménagement et de développement durable

Démarche multi-partenariale avec pour objectifs :

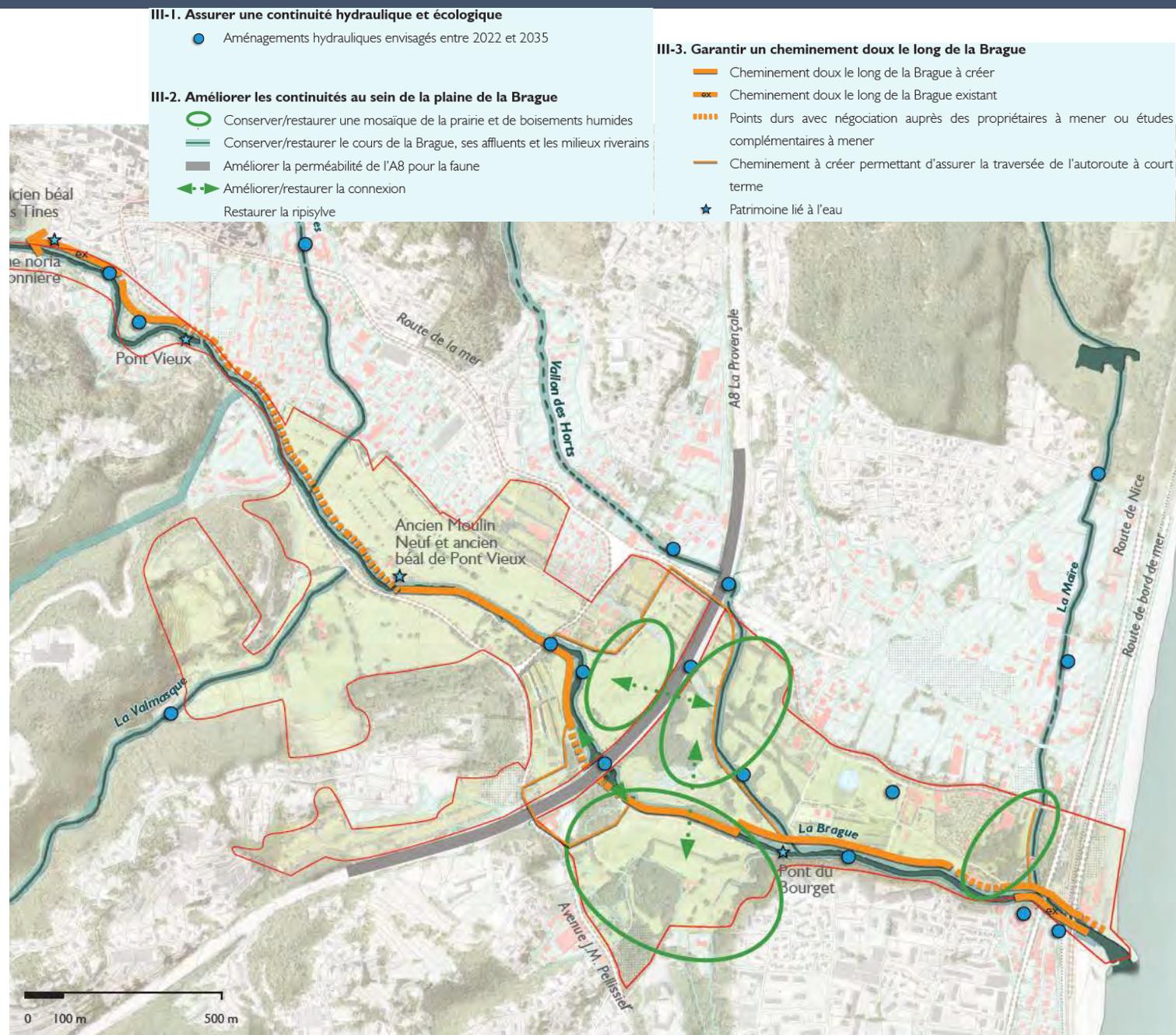
- Améliorer le fonctionnement hydraulique et écologique de la Brague et de ses affluents
- Identifier les activités et usages possibles en adéquation avec le risque inondation
- **Renaturer la plaine de la Brague** et se réapproprier les berges de la Brague



6. Le Plan-Guide d'aménagement et de développement durable

Le plan-guide doit :

- Définir les orientations d'aménagement à court, moyen et long terme avec un programme et des modalités d'intervention selon leur différents portages.
- Proposer un support référent pour la prise en compte des orientations d'aménagement dans le cadre de la révision du SCOT et des PLU de Biot et d'Antibes (*orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP), Emplacements réservés...*)



7. Actions 2021

- Enquête publique des PPRI Biot et Antibes
- Démolition des bâtis : *Hameau de la Brague et du Clos des Moulières*
- Préparation des travaux de renaturation
- Veille foncière active et poursuite des acquisitions
- Lancement de la révision du SCOT – volet GEMAPI développé
- Etude d'optimisation des zones d'expansion de crues à l'échelle du bassin versant de la Brague
- Préparation PAPI 3